

Ce document décrit la procédure d'**inscription à la formation DEAES** à l'IRTS – Montpellier.

Contacts : **DEAES** (Devis, Sélection) Florence CALABRIA florence.calabria@irtsmontpellier.fr

A. INSCRIPTION A LA FORMATION

1. Téléchargez le dossier d'inscription :

<https://www.faire-ess.fr/accompagnant-educatif-et-social>

! Ce dossier est à rendre au plus tard 24 septembre **2021** à :

IRTS Montpellier – SISSAB AES
1011 rue du pont de Lavérune - CS 70022
34070 MONTPELLIER CEDEX 3

Tout dossier incomplet ne sera pas traité
Merci d'être attentif et de prendre le
temps de le renseigner.

B. SELECTIONS SUR DOSSIER conformément à la dernière Faq du 19/04/21

Coût de la sélection sur dossier : **60 € comprenant** :

- **35 euros : frais de dossier**
- **25 euros : étude de dossier**

Modalités à suivre :

1. **S'inscrire en ligne** sur notre site web : www.faire-ess.fr

! Le login et le mode de passe vous permettront de suivre le déroulement de la sélection. Ils sont votre moyen d'information.

2. **Payer en ligne vos frais de sélection**, soit 60 euros, **et envoyer ou/et déposer votre dossier** de sélection à L'IRTS de Montpellier (*adresse en haut du document*)

C. CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION D'ENTREE EN FORMATION

1/Vous êtes sur la liste des admis : merci de confirmer votre inscription **par retour de mail** dès réception du courriel qui vous sera envoyé à l'adresse suivante : florence.calabria@irtsmontpellier.fr

- **Dès réception de votre confirmation avant le 18/10/2021, vous recevrez la lettre d'entrée en formation pour le 9/11/2021.**
- **Sans réponse de votre part au 18/10/2021, vous ne ferez plus partie des effectifs AES 2021.**

2/Vous êtes sur la liste complémentaire : vous serez contacté(e) en cas de désistement d'une personne admise, par ordre de mérite.

De plus concernant les Places financées par la Région, *vous devez vous acquitter de **170 euros** de droits d'inscription pour valider votre inscription.*

Vous pouvez demander un report pour votre rentrée en formation : pour ce faire, merci d'envoyer, sous huitaine, un courrier expliquant les raisons de votre report à :

Madame la Directrice de l'IRTS MONTPELLIER
1011 rue du pont de Lavérune - CS 70022 34070 MONTPELLIER CEDEX 3

Une réponse à votre demande de report vous sera adressée.

1. INSCRIPTION	
Avant le 24 septembre 2021	Je télécharge le dossier d'inscription
Mardi 30 juin et le mardi 14/09 2021 De 14h à 16h au sein de l'IRTS	Info collective
24/09/ 2021	Clôture des inscriptions
2. Sélection	
Octobre 2021	<p>Sélection uniquement sur dossier</p> <p>Tous les candidats inscrits à la sélection AES rentrée novembre 2021 devront passer une sélection sur dossier</p> <p>C'est l'unique épreuve de sélection</p>
3. R é s u l t a t s	
13 octobre 2021	<p>L'I.R.T.S. soumet les résultats à <u>la commission d'admission</u> qui arrête la liste des admis et la liste complémentaire.</p> <p>Les résultats sont envoyés par mail aux candidats.</p>
18 octobre 2021	<p>Le/la candidat est déclaré admis. Dans ce cas, il/elle doit confirmer son inscription à la formation en envoyant un chèque de scolarité de 170€ et une photo d'identité.</p> <p>Le/la candidat est sur liste complémentaire : il/elle sera donc informé dès que des désistements le permettront. Dans ce cas, il faudra confirmer son inscription à la formation.</p>
9 novembre 2021, 9h	Rentrée des étudiants admis en formation